

Image not found or type unknown



Contrat en alternance enfant d'elu

Par **chrismi**, le **07/11/2014** à **12:48**

Bonjour,rnrnL'enfant d'un élu peut-il avoir un contrat en alternance d'un an sans qu'il ne soit poursuivi pour prise illégal d'intérêt ?rnVous remerciant par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **07/11/2014** à **13:30**

Bonjour,rnUn contrat en alternance de quoi, de qui, de comment...rnRelisez votre question et vous comprendrez que personne ne peut répondre avec si peu de détails...